

## ARTICLE 1 : DEFINITIONS

Les termes commençant par une majuscule et utilisés dans les présentes Conditions Générales auront le sens qui leur est attribué ci-dessous.

**Client** : désigne la personne majeure ayant souscrit à l'Offre et titulaire de la ligne associée à l'Oracard.

**Espace Client** : désigne la page internet dédiée ou l'espace dédié à cet effet sur l'application Ora Conso.

**Formulaire Oracard** : désigne la fiche de renseignement (sur papier ou support numérique) rempli et validé par le Client.

**Offre Prépayée** : désigne l'offre de télécommunication prépayée utilisant le Réseau Ora.

**Oracard** : désigne la carte SIM ou l'eSIM prépayée qui permet au Client d'accéder au Service et à VITI d'identifier le Client titulaire de la ligne. Elle est associée à un numéro d'appel attribué par VITI et comprend un crédit de communications initial.

**Ora Pack** : désigne le coffret contenant un téléphone mobile et une carte SIM prépayée permettant d'accéder au Service.

**Recharge** : désigne la carte à gratter contenant un code à composer sur son téléphone mobile et permettant de donner du crédit de communications à son compte prépayé.

**Réseau Ora** : désigne les zones géographiques dans lesquelles VITI est à même de fournir le Service

**Service** : désigne le service permettant au Client d'accéder au Réseau Ora pour émettre et recevoir des appels et des SMS locaux, internationaux ainsi qu'à l'ensemble des services disponibles dans la Grille Tarifaire établie par VITI et consultable sur le site internet [www.ora.pf](http://www.ora.pf).

**VITI** : désigne la dénomination sociale de la société VITI, société par actions simplifiée, immatriculée au RCS de Papeete sous le n°09268B.

## ARTICLE 2 : OBJET

Les présentes conditions générales d'utilisation ont pour objet de définir les modalités et conditions (« CGU ») dans lesquelles VITI fournit au Client l'Offre Prépayée. La signature par le Client du Formulaire Oracard emporte acceptation sans réserve des CGU dont il reconnaît avoir reçu un exemplaire. Le Client reconnaît avoir reçu de VITI toutes les informations et conseils utiles qui lui étaient nécessaires pour souscrire à l'Offre Prépayée en connaissance de cause.

## ARTICLE 3 : DESCRIPTION & UTILISATION DU SERVICE

### 3.1 Description du Service

Le Service permet d'émettre ou de recevoir des appels, des SMS ou d'échanger des données via le Réseau Ora avec un appareil mobile compatible et à l'aide d'une carte SIM ou d'une eSIM délivrée par VITI (« SIM ») sous réserve de leur prépaiement complet (à l'exception des appels d'urgence qui sont gratuits et accessibles même lorsque le crédit est épuisé). Cette SIM est associée à un numéro d'appel fourni au Client lors de l'achat de son Oracard ou de son Ora Pack.

Le Service est disponible 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 sauf en cas de force majeure et sous réserve des éventuelles interruptions de Service pouvant être liées à des pannes ou à des interventions de maintenance nécessaires au bon fonctionnement du Service. En cas d'interruption prévisible du Service, VITI s'efforcera d'en informer préalablement le Client par un SMS ou par courriel.

L'Offre Prépayée est associée à un compte rechargeable de communications prépayées valable initialement trente (30) jours à compter de l'activation du compte prépayé (via l'envoi par SMS du mot clé ACTIV au 3958), sous peine de perdre le montant de crédit non utilisé.

Ces communications sont possibles dans les limites du montant de crédit de communications prépayées affecté au compte rechargeable du Client, ainsi que de la période

de validité (cf. art. 3.3) associé aux crédits de communications prépayées.

### 3.2 Rechargement

Il appartient au Client de veiller à ce que son compte soit suffisamment approvisionné afin de ne pas s'exposer à une interruption de sa communication en cours liée à l'épuisement de son crédit. Le Client est invité à créditer son compte rechargeable de communications prépayées lorsque le solde de celui-ci atteint un seuil plancher. Il peut connaître à tout moment le solde de son compte rechargeable en envoyant CONSO par SMS au 3958 (envoi gratuit) ou en consultant son Espace Client

Le Client peut créditer le compte prépayé associé à son Offre Prépayée à tout moment durant la période active de ce compte. Il peut à cet effet envoyer par SMS au 3958 depuis son mobile le code figurant sur une Recharge. Le Client pourra également utiliser sa carte bancaire en s'identifiant sur son Espace Client ou via l'application Ora Conso ou se présenter dans un espace de vente disposant d'une borne Ora permettant le rechargement à distance de son Offre Prépayée. Le solde du compte prépayé est alors augmenté de la valeur du crédit de communication prépayé associé à la Recharge ou au montant du crédit rechargé via sa carte bancaire.

### 3.3 Validité de l'Offre Prépayée

L'Offre Prépayée est associée à un compte rechargeable de communications prépayées valable initialement trente (30) jours. Les crédits initiaux doivent être utilisés dans cette limite de trente (30) jours à compter de l'activation du compte prépayé, sous peine de perdre le montant de crédit non utilisé.

Chaque rechargement prolonge la durée de validité du crédit du Client sans pouvoir excéder la limite de quatre-vingt-dix (90) jours. Tout crédit de communications prépayées obtenu par l'achat d'une Recharge est automatiquement et irrévocablement perdu s'il n'est pas utilisé pendant sa période de validité qui est indiquée au dos de la Recharge. A compter de l'échéance de son crédit de communications prépayées, le Client dispose d'un délai, variable selon le montant de rechargement, pour créditer le compte prépayé associé à son numéro. Pendant ce délai, le Client peut néanmoins continuer à recevoir des appels ou des SMS sur son terminal et contacter les numéros d'urgence et le Service Clients Ora au 88 88 et accéder à l'Espace Client.

L'Offre Prépayée est valable durant six (6) mois à compter de la fin de la durée de validité du dernier crédit de communication (voix, SMS ou DATA). Au-delà de ce délai et à défaut de rechargement, l'accès au Service sera résilié et le numéro d'appel attribué au Client retiré. Le Client ne pourra donc, en particulier, ni émettre ni recevoir d'appels, ni se connecter au Réseau Ora.

## ARTICLE 4 : TARIFS DU SERVICE

Les tarifs du Service ainsi que les modalités d'application font l'objet d'une Grille Tarifaire établie et mise à jour par VITI et consultable sur le site internet [www.ora.pf](http://www.ora.pf). Ces tarifs sont susceptibles d'évoluer.

## ARTICLE 5 : OBLIGATIONS DU CLIENT

### 5.1 Enregistrement du Client

Le Client s'engage à présenter au vendeur qui en gardera une copie une pièce d'identité valide et à signer le Formulaire Oracard rempli avec le vendeur, lors de l'achat de la Oracard ou du Ora Pack. Si ces formalités n'ont pas été effectuées au moment de l'achat de son Offre Prépayée, le Client s'engage à transmettre à VITI une copie de sa pièce d'identité et le formulaire Oracard rempli et signé dans les quinze (15) jours à compter de l'activation de sa ligne.

A défaut, VITI suspendra le Service et le résiliera passé un délai de trente (30) jours.

### 5.2 Utilisation du Service

Le Client s'engage à utiliser le Service dans le respect des présentes CGU et de la réglementation en vigueur. Sont

strictement interdites les utilisations du Service et/ou de la SIM notamment suivantes :

- utilisation à des fins ou de manière frauduleuse ou illicite étant précisé que la violation des droits de propriété intellectuelle constitue un acte de contrefaçon, sanctionné pénalement et civilement, ou
- utilisation à d'autres fins que personnelles, aux fins d'en faire commerce (cession ou revente totale ou partielle du Service), ou
- utilisation par le biais d'une composition automatique ou en continu de numéros, ou
- utilisation à titre gratuit ou onéreux en tant que passerelle de réacheminement de communications ou de mise en relation, ou
- utilisation dans le cadre de boîtier radio, ou
- envoi de messages électroniques non sollicités (spamming).

Tout usage frauduleux ou contraire aux présentes conditions générales engage la responsabilité personnelle du Client.

## ARTICLE 6 : OBLIGATIONS & RESPONSABILITES DE VITI

**6.1** VITI assume une obligation de moyens. La responsabilité de VITI ne peut être engagée que pour une faute établie de son chef. Sa responsabilité ne sera pas engagée en cas de force majeure au sens de la jurisprudence ou en raison de perturbations causées par des travaux d'entretien, de renforcement, de réaménagement ou d'extension des installations de son réseau. VITI ne saurait, en aucun cas, être tenue de réparer d'éventuels dommages ou préjudices directs ou indirects, matériels ou immatériels, subis dans le cadre de l'utilisation du Service tels que, par exemple, des pertes de clientèle, de chiffre d'affaires et plus généralement toutes autres pertes ou dommages, quelle qu'en soit la nature, ne pourra donner lieu à aucune compensation, notamment financière, de la part de VITI.

**6.2** Le Réseau Ora est accessible sous réserve de couverture et d'utilisation d'un terminal compatible Ora Mobile. VITI ne peut être tenue responsable en cas de mauvaise utilisation par le Client du Service, en particulier de l'utilisation d'un terminal non compatible Ora Mobile ou du blocage de la SIM Oracardsuite à l'entrée par le Client de codes PIN puis de codes PUK erronés ou de tentatives de rechargements erronées. De même, VITI ne pourra être tenue pour responsable vis-à-vis du Client, des conséquences que pourraient avoir le vol et/ou la perte de sa SIM Oracard, de son Ora Pack ou de ses Recharges.

## ARTICLE 7 : DONNEES PERSONNELLES

Les informations personnelles recueillies sur le Client dans le cadre du traitement du Service font l'objet d'un traitement informatique réalisé par VITI. Elles sont conservées pour la durée des traitements auxquels le Client a consenti et/ou pour les durées légales de conservation. Ces données sont destinées à VITI, ainsi qu'aux prestataires externes auxquels le responsable de traitement fait appel. Conformément à la réglementation applicable en matière de données à caractère personnel, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation du traitement, d'effacement et de portabilité de vos données que vous pouvez exercer par mail à l'adresse suivante : [dpo@viti.pf](mailto:dpo@viti.pf) en précisant votre nom, prénom, adresse et en joignant une copie recto-verso de votre pièce d'identité. En cas de difficulté en lien avec la gestion de vos données personnelles, vous pouvez adresser une réclamation auprès du délégué à la protection des données personnelles [dpo@viti.pf](mailto:dpo@viti.pf) ou auprès de la CNIL ou de toute autre autorité compétente. Vous pouvez trouver le détail de notre politique de confidentialité sur le site [www.ora.pf](http://www.ora.pf). VITI peut être amenée à communiquer vos données personnelles aux autorités compétentes sur réquisition judiciaire.